

Accord de mobilité : vers des solutions collectives pour améliorer l'attractivité des métiers ?

Animateur.trice	<ul style="list-style-type: none">Solène Vérot, Animatrice territoriale Udes, sverot@udes.fr
Intervenant.e.s	<ul style="list-style-type: none">Eric Moreau, Directeur général, UDAF 29, ericmoreau@udaf29.fr
Résumé du propos des intervenant.e.s	La présentation a permis de présenter un exemple d'accord de mobilité professionnelle, permettant aux salarié-es de l'Udaf 29 d'être accompagné-es dans leur souhait de mobilité, temporaire ou définitive. Cette solution de sécurisation de la mobilité des salarié-es est un levier d'attractivité et de bien-être au travail.
Résumé des échanges	Les questions et échanges ont permis d'échanger autour de la possibilité de déployer des accords similaires entre plusieurs structures de l'ESS pour faciliter la mobilité des salarié-es et l'accès aux compétences pour les structures, tout en conservant les compétences au sein de l'ESS.
Liens web ressources	<ul style="list-style-type: none">https://www.udes.fr/https://www.unaf.fr/
Redonnez un titre à l'atelier	<ul style="list-style-type: none">L'audace paie